MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Service technique Ráfárence à rappeler:

Paris, le 15 février 1979

AD 2045

LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE FRANCE

Mesdames et Messieurs les Directeurs des services d'Archives des départements

O B J E T : Fichier FINATO.

J'ai signalé à M. la Ministre du budget l'intérêt que présente pour les recherches de microtoponymie le fichier FINATO/RIVOLI tenu par les services du Cadastre.

Je vous sereis donc obligé de ne pas le comprendre dans les autorisations de destruction qui vous sont adressées par MM. les Directeurs fiscaux en vertu du décret du 21 juillet 1936 et de veiller à son versement régulier dans vos services dès que les fiches qui le composent (n° de nomenclature 6090 M, ex 6093) sont devenues inutiles au service.

Jean FAVIER